

La violence à l'égard des femmes prévaut en milieu urbain et augmente avec la précarité socio-économique (enquête)

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 13-01-2011 00:11:08

La violence envers les femmes prévaut en milieu urbain et devient plus fréquente en fonction de la précarité socio-économique, selon les résultats de l'enquête nationale sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes (ENVF) réalisée par le Haut commissariat au plan (HCP).

D'abord urbain, ce phénomène est plus remarquable chez les jeunes et sa prévalence augmente avec la précarité socio-économique, a fait savoir, lundi à Rabat, Ahmed Lahlimi Alami, Haut commissaire au plan, qui présentait les résultats de l'enquête.

Selon les chiffres de l'enquête, le risque qu'une femme soit violentée est plus fort en milieu urbain: +12,7 % pour la violence physique conjugale, + 35,4 % pour la violence sexuelle et plus de 7,8 % concernant la violence psychologique.

Quant aux atteintes aux libertés individuelles, elles affectent indifféremment les femmes urbaines et rurales.

Couvrant la période entre juin 2009 et janvier 2010, l'enquête révèle aussi que la violence est en particulier le fait des jeunes, tant en termes de victimes qu'en termes d'agresseurs, de même que l'augmentation d'une année d'âge réduit de 1,9 % le risque de violence physique à l'égard d'une femme dans le cadre conjugal.

Six cas sur 10 des auteurs des violences physiques dans les lieux publics sont des jeunes de moins de 35 ans.

Dans le milieu professionnel, le taux de prévalence de violences sexuelles parmi les femmes divorcées est de 3 fois supérieur à celui des célibataires, révèle le HCP précisant que le chômage accroît le risque de recours à la violence.

En effet, la prévalence de la violence physique parmi les femmes au chômage dépasse de 160 pc le taux relevé chez les femmes actives, qui est deux fois supérieur en termes de violence psychologique en milieu familial et 4 fois en termes de violence attentatoire à la liberté personnelle.

En outre, le taux de prévalence des violences physiques en milieu conjugal tout comme dans le cadre familial, parmi les ménages vivant à 4 ou 5 personnes par pièce sont 4 fois supérieurs à ceux enregistrés, parmi les ménages vivant à une personne par pièce.

Sur une population de 9,5 millions de femmes âgées de 18 à 64 ans, près de 6 millions, soit 62,8 pc ont subi un acte de violence durant les 12 mois précédant l'enquête (3,8 millions en milieu urbain et 2,2 millions en milieu rural).

Les formes de violence à l'égard de femmes sont de nature psychologique (48 %), atteinte aux libertés individuelles (31 %), violence liée à l'application de la loi (17,3 %), physique (15,2 %), sexuelle (8,7 %) et économique (8,2 %).

Vue sous un autre angle, la violence dans le contexte conjugal est la plus fréquente (55 %). Dans les lieux publics, elle est de 32,9 %, dans les établissements d'enseignement (24,2 %), en milieu professionnel (16 %) alors que 13,5 % des femmes sont victimes de violence dans le cadre familial.

Avec une prévalence de 35,3 % des femmes, 3,4 millions ont subi un acte de violence physique depuis l'âge de 18 ans, a souligné le rapport, estimant qu'elles sont deux fois plus nombreuses en milieu urbain (2,2 millions) qu'en milieu rural (1,1 million).

La violence dans les lieux publics est la plus répandue avec un taux de prévalence de 9,7 %.

Près d'un million de femmes en sont victimes, soit 2 femmes violentées physiquement sur 3.

La prévalence est particulièrement élevée chez les femmes dont le mari est sans niveau d'instruction avec un taux de prévalence de 6,8 % contre 3,9 % pour ceux ayant un niveau d'enseignement supérieur.

Pour ce qui est des chômeurs, la prévalence est de 9,8 % contre 5,8 pour les actifs occupés, alors qu'elle est de 13,1 % pour les travailleurs saisonniers contre 5,2 pour ceux permanents.

Dans les établissements d'enseignement ou de formation, 19 mille élèves et étudiantes ont eu à subir un acte de violence (une prévalence de 5,7 %), a indiqué le rapport, estimant que les auteurs de ces violences sont, dans 2 cas sur 3, des camarades masculins, dans 15 % des cas, un membre du personnel administratif de l'établissement et dans un cas sur 5, un membre du personnel enseignant.

En milieu professionnel, 1,8 % des femmes actives occupées (32 mille) sont violentées physiquement parmi les jeunes de 18 à 24 ans actives occupées enregistrant un taux de prévalence (5,8 %), 6 fois plus élevé que celui des actives occupées âgées de 35 à 39 ans (1 %).

Dans quatre cas sur dix, ces actes sont le fait de clients de l'établissement, un cas sur quatre, de l'employeur ou du responsable hiérarchique et dans un cas sur cinq, de collègues de travail.

Dans le cadre familial, avec une prévalence de 2,1 %, elles sont 202 mille femmes à avoir subi un acte de violence physique parmi celles vivant dans la promiscuité (4 à 5 personnes par pièce) avec une prévalence de 3,6 %, ainsi que les jeunes de 18 à 24 ans (6,6 %) et les femmes au chômage (5,1 %).

Ces actes de violence sont perpétrés dans 42,3 % des cas par un membre de la fratrie et dans 17,3 % par le père tandis que la mère en est responsable dans un cas sur quatre.

L'enquête affirme également que 23 pc des femmes (2,1 millions), ont subi un acte de violence sexuelle à un moment ou à un autre de leur vie, soulignant que ces victimes sont trois fois plus nombreuses en milieu urbain (2,2 millions) qu'en milieu rural (712 mille).

Il en ressort des données, que dans le cadre conjugal, elles sont 6,6 % (444 mille) de femmes

mariées à subir des actes de violence sexuelle.

Et d'ajouter que dans les lieux publics, 372 mille femmes (ou 3,9 %) sont violentées annuellement (4,9 %) en milieu urbain et 2,5 p%en milieu rural).

Dans le milieu professionnel, 32 mille femmes actives occupées sont victimes d'actes de violence sexuelle, soit une proportion de 1,8 %, a indiqué le rapport, ajoutant que cette forme de violence est plus répandue dans le secteur privé (3,8 %) que dans le secteur public (1,2 %) et ses victimes sont notamment parmi les femmes divorcées (un taux de prévalence de 7 % contre 0,8% parmi les mariées).

La violence psychologique est la forme la plus répandue avec un taux de prévalence de 48,4 %, 4,6 % millions de femmes en sont victimes (3 millions en milieu urbain et 1,6 en milieu rural), a affirmé le rapport, soulignant que les jeunes sont les plus exposées à ces violences, le taux de prévalence baisse de 48,4 % pour les femmes âgées de 35 à 39 ans à 57,5 % pour les jeunes de 18 à 24 ans.

Concernant les autres formes de violence, l'enquête a révélé que près de trois millions de femmes, soit une proportion de 31,3 %, sont victimes d'atteintes à leurs libertés individuelles, alors que la violence économique est subie par plus de 181 mille femmes (une proportion de 8,2 pc) qui est relativement plus répandue en milieu rural (avec une prévalence de 13 %) qu'en milieu urbain (6 %).

Et d'ajouter que les violences survenues dans les lieux publics sont rapportées à une autorité compétente dans 17,4 % des cas.

M. Lahlimi a affirmé que ces résultats contribuent à la mise en oeuvre du Plan stratégique et du Plan opérationnel de lutte contre la violence élaboré par notre pays, soulignant que cette enquête se doit de répondre au besoin en informations précises au service de politiques nationales soucieuse de conformité avec les principes de la Déclaration de 1993 sur " l'élimination de la violence à l'égard des femmes " et les résolutions subséquentes des Nations Unies et notamment celles invitant les pays à tenir à jour les données sur ce phénomène et en améliorer la collecte.

L'enquête a couvert l'ensemble du territoire national entre juin 2009 et juillet 2010, elle a porté sur un échantillon de 8.300 femmes âgées de 18 à 65 ans et sur les actes de violences qu'elles ont du subir au cours de l'année 2009.

MAP